

Fondation Roi Baudouin - Fonds Van Mossevelde

Objectifs

La Fondation Roi Baudouin lance un appel à projets des Fonds Van Mossevelde, Madame Mignolet, Evita et Rani Trigalet, Francis Poels, Florence Taranto et du Fonds pour le Bien-Être Animal visant à renforcer la formation au bien-être animal du professionnel, avec une attention particulière pour les projets impliquant les **animaux de production**

Durée : La durée du projet est de maximum 24 mois.

Porteur(s) : Centre de Recherche Haute Ecole

Le soutien permettra le **développement d'une nouvelle formation ou l'amélioration d'une formation existante au bien-être animal** répondant à un/des besoin(s) identifié(s) chez les professionnels.

Plus d'informations, cliquez [ici](#)

Conditions d'éligibilité

Les **organisations** qui souhaitent se porter candidates, veilleront donc aux aspects suivants :

- Un **besoin** de formation détecté au sein du public bénéficiaire (une organisation, un secteur, une profession...);
- Une **formation** à destination de professionnels travaillant avec des animaux. La formation peut s'intégrer dans une formation initiale ou continuée ou dans tout autre contexte pertinent ;
- Un **fondement scientifique** de la formation. Il est essentiel que le savoir scientifique soit traduit vers et suffisamment appréhendé par les bénéficiaires de la formation.

Mots-clés

Bien être Climat Environnement Formation
Nature et biodiversité

Contacts SynHERA

- Maité CAMARA LOPEZ
(camaralopez.m@synhera.be)

Budget

Le financement octroyé est de max. 100 000 euros.

Bailleur de fonds

- **Fondation Roi Baudouin**

Critères de sélection

Les dossiers déposés seront évalués selon les critères suivants :

- **Globalité et cohérence** : le dossier de candidature montre clairement que le projet a une plus-value pour le professionnel qui en bénéficie. Le projet propose une initiative cohérente par rapport à l'existant ;
- **Réalisme et faisabilité** : le dossier de candidature montre clairement que les porteurs du projet ont défini des objectifs qui pourront être atteints, notamment en termes financiers, logistiques et temporels, et que le projet pourra bel et bien atteindre le public cible ;
- **Durabilité du projet** : le dossier de candidature montre clairement qu'il ne s'agit pas d'un 'one shot' et que tout est mis en place pour que l'investissement soit durable (par ex. répétition de la formation après la fin du financement, intégration des outils dans les procédures d'une organisation, etc. (liste non exhaustive)) ;
- **Impact du projet sur les parties prenantes et groupes cibles** : le dossier de candidature montre clairement qui sera impacté par le projet et comment cet impact pourra être évalué à court, moyen et long terme. Du temps devra donc être consacré à l'évaluation de l'impact durant le projet ;
- **One-Welfare** : l'intégration du concept One-Welfare dans la formation est recommandée ;
- **Formation et compétences des formateurs** : les formateurs doivent démontrer des compétences pédagogiques et démontrer qu'ils ont obtenu par une formation reconnue/accréditée les connaissances et compétences nécessaires concernant les animaux.